

INFOS



Veulliac



n°70 - Décembre 2025

BULLETIN MUNICIPAL



Services municipaux

MAIRIE DE NEULLIAC

☎ : 02.97.39.60.14

Lundi et mercredi :

8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi, jeudi et vendredi :

8h30-12h00 (fermée au public l'après-midi)

Anne-Marie GHIRARDINI :

dgs@neulliac.bzh

Madeleine LE BIGAUT :

mairie@neulliac.bzh



RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Cuisine faite à base de produits de saison.

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux. Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim. **sebastien.jegourel@neulliac.bzh**



Actualités sur www.neulliac.fr, sur Facebook et sur l'application Intramuros !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(située dans la mairie)

Responsable : Magalie DELAPIERRE

bibliotheque@neulliac.bzh

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :

permanence assurée par Magalie DELAPIERRE



SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable :

Guénolla DEMOULIN

06.43.76.04.67 - salle.emeraude@neulliac.bzh





Édito du Maire

Chères Neulliacaises, Chers Neulliacois,

Depuis le mois de septembre, nous sommes rentrés dans la période pré-électorale, cet édito sera donc moins développé qu'à l'accoutumée.

Ce mandat de six ans (2020/2026) qui s'achève, a commencé par le covid avec toutes les restrictions prises par les autorités sanitaires.



Malgré ce contre-temps, le bilan de cette période, déjà évoqué dans le précédent bulletin, correspond à nos engagements de 2020, voire au-delà de nos espoirs, avec par exemple, le pôle de santé en cours de construction mais aussi des reprises ou installations de commerces et entreprises.

Tout ceci résulte d'un travail collectif acharné, c'est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des élus qui m'ont épaulé ainsi que le personnel communal engagé à mes côtés.

Durant cette période, j'avais l'espoir que dans notre pays des réformes allaient voir le jour, je pense à la refonte du millefeuille territorial entraînant une modification du nombre d'élus et de postes d'agents affectés aux différentes instances.

Rien de ce côté et pire, aujourd'hui aucun budget n'est voté à l'heure où j'écris ce texte et le projet de loi de finances consiste à récupérer de l'argent dans le bloc communal au lieu de s'occuper du train de vie de l'état et de la baisse des dépenses publiques.

Avec ce manque de visibilité, que ce soit au niveau communal ou intercommunal, la prudence et la rigueur sont essentielles.



Je vous donne rendez-vous à la cérémonie de vœux le samedi 10 janvier 2026 à 11h00 où j'aborderai tous ces sujets.

Avant de finir, je voudrais témoigner ma reconnaissance à toutes les associations et leurs bénévoles qui pendant ces six ans ont œuvré pour dynamiser notre belle commune.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année qui arrivent à grand pas, profitons de ces moments de partage et de convivialité en famille ou entre amis.

Jean-Pierre le PONNER

Maire de Neulliac

Vice-président de Pontivy Communauté

SOMMAIRE

Vie municipale
Pages 4 à 18

Vie associative
Pages 23 à 32

Vie pratique
Pages 33 à 34

Vie scolaire
Pages 19 à 22

Infos patrimoine
Page 35

Vie municipale

PARTIR EN LIVRE



Magalie Delapierre, agent municipal en charge de la bibliothèque, a proposé un panel d'activités intéressantes et enrichissantes pour tous lors de l'après-midi du mercredi 18 juin dans le cadre de l'évènement « Partir en Livre ».

Au programme, prévention et médiation par l'animal avec l'association « 2 pattes en main 56 » animées par Virginie et Natacha, jeux, coloriages et interventions autour des livres.

Une trentaine d'enfants était présente lors de cet après-midi. Ils ont chacun reçu un chèque lire d'une valeur de 12 euros. Ils n'ont pas vu le temps passé et auraient bien apprécié que cela dure plus longtemps.



3^{ème} FÊTE DE L'ÉTÉ



Pour la troisième fois, la municipalité a reconduit sa fête de l'été le vendredi 20 juin. Sous une chaleur intense, l'évènement a connu une très belle affluence. La municipalité tient à remercier tous les acteurs de cette magnifique soirée.

Exposants et producteurs étaient au rendez-vous dont les andouilles de Guémené de Benoit Rivalan et les box salées de Justine Le Helaye. Magalie et Mme Petit, responsable et bénévole de la bibliothèque municipale, ont proposé de belles activités aux enfants dont une borne arcade qui a fait sensation. Structure gonflable et vente de petits accessoires et ballons ont ravi les plus jeunes.

Les associations locales ont dynamisé la fête : Arty's proposait de superbes créations ; l'amicale des parents de l'école Saint Joseph préparait de délicieuses frites et grillades ; Neulliac moto verte a régalé avec de succulentes crêpes avec un sublime caramel maison. La partie boissons a été assurée par le bar Le Pakap.

Plusieurs artistes ont assuré l'ambiance et le tempo. Plusieurs groupes du Conservatoire ont réalisé de belles prestations en début de soirée. Ils ont été suivis par Apito qui a mis une ambiance de feu au son des percussions brésiliennes. Le duo Mathilde en chansons a poursuivi la soirée qui a ensuite été clôturée par le groupe Les Doigts du Cru.

Tous nos remerciements aux centaines de personnes venues passer des moments conviviaux dans la joie et la bonne humeur à Neulliac.



ÉLÉVATEUR SALLE ÉMERAUDE



Fin juin, la municipalité a acquis un élévateur mobile pour la salle Émeraude. L'accessibilité sur scène est désormais aussi possible pour les personnes à mobilité réduite.

Sur la photo de gauche à droite : Deux membres de l'entreprise Tezea qui ont fourni l'appareil ; Véronique Blandel, 1ère adjointe ; Jérôme Seurin et Vianney Le Gourrierc, agents techniques de la commune.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

De gauche à droite : Véronique Blandel, adjointe à l'éducation et la jeunesse ; Véronique Delmouly, vice-présidente de Pontivy Communauté à l'environnement et à la transition énergétique ; Aziliz Orvoine, animatrice environnement ; Élodie Guirlet, maître composteuse ; Sébastien Jégourel, cuisinier ; Jean-Pierre Le Ponner, maire et Julien Briault, chargé de prévention de la prévention du tri des déchets.



Dans le cadre du programme "Tous acteurs pour des Écoles en Transition", Pontivy Communauté a officiellement inauguré les plateformes de compostage autonome au restaurant scolaire de Neulliac le jeudi 3 juillet ainsi que dans une école pontivyenne.

Objectifs :

- Réduire les déchets alimentaires des cantines
- Sensibiliser élèves, enseignants et agents à l'économie circulaire
- Produire du compost pour les jardins pédagogiques

Ce projet pilote, accompagné par la maître composteuse Élodie Guirlet (La Clé Ressource), mobilise près de 340 repas servis par jour, soit 2 tonnes de biodéchets par an transformés en 500 kg de compost. Résultat : plus de 700 € d'économies... et un impact concret pour l'environnement.

Une démarche pédagogique et collective qui prouve que la transition écologique commence aussi à l'école.



OPÉRATIONS ARGENT DE POCHE

Merci à nos 7 jeunes Neulliacois venus début juillet d'avoir participé à l'opération argent de poche : Louis, Alan, Aya, Maeva, Louann, Océane et Valentin. Merci aux agents qui les ont encadrés avec bienveillance.

Merci aussi aux jeunes volontaires du mois d'octobre qui ont effectué de nombreuses tâches en compagnie de nos agents municipaux (Louann, Manon, Océane, Noémy, Alan, Noah et Kilian).



CÉRÉMONIE DE GUERLOGODEN



La cérémonie de Guerlogoden s'est déroulée le dimanche 27 juillet en présence des élus de Neulliac, Saint Gérard-Croixanvec, Kergrist, Pontivy et Cléguérec, des porte drapeaux, des membres des associations et des habitants. La Commémoration a été suivie d'un vin d'honneur à la salle Cocagne de Kergrist.

CONCERT À SAINT SAMSON



Superbe concert au sein de la chapelle Saint Samson durant la soirée du mercredi 30 juillet 2025 proposé gratuitement par la municipalité. Tous nos remerciements à la violoniste virtuose Natacha Triadou qui a œuvré à merveille tout en délivrant sa passion du violon. Merci aux spectatrices et spectateurs venus apprécier l'évènement. Merci aux Amis de la chapelle de Saint Samson pour leur accueil et plus particulièrement à Murielle Gambier qui a fait venir cette talentueuse artiste au cours de sa tournée estivale bretonne.

TRAVAUX NOTRE-DAME DE CARMÈS



L'entreprise de maçonnerie VITRY effectue les travaux.

Des travaux sont en cours à la chapelle Notre-Dame de Carmès. Il faut rendre étanche le transept sud qui était creux dans plusieurs endroits et laissait apparaître des traces d'humidité à l'intérieur. La partie extérieure des travaux sera terminée avant la fin de l'année 2025. La partie intérieure sera réalisée au cours du printemps 2026.

Coût des travaux de maçonnerie : 31 244 € hors taxes.

Ces travaux sont subventionnés par le Département, la Région et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Nous remercions tous les contributeurs et plus particulièrement la dynamique équipe de l'association des Amis de Carmès qui œuvre chaque année pour restaurer ce site classé aux monuments historiques depuis 1980.

PIÉGEAGE DE RAGONDINS

Originaire d'Amérique du Sud et du Nord, le ragondin a été introduit en France au siècle dernier à des fins d'élevage. Le Morbihan quant à lui a été touché au début des années 80. Aujourd'hui, l'ensemble du Département est colonisé par cet espèce. La limitation des populations de ces rongeurs organisée par la FDGDON, en lien avec les piègeurs communaux, permet de contenir cette espèce. Chaque année, 20 000 à 25 000 rongeurs aquatiques sont ainsi retirés des cours d'eau Morbihannais.

De gauche à droite : Dominique Dubois (conseiller municipal référent frelons et nuisibles) ; André Le Sauce, Henri Le Botlan, André Charlot, Simon Plouffe, Dominique Huby, Pascal Stéphan, Armand Taldir (notre valeureuse équipe de piègeurs) ; Patrice Emeraud (technicien de la FDGDON du Morbihan).



VISITES GUIDÉES À CARMÈS



Hélène Fischer a œuvré tout l'été pour présenter les trésors de la chapelle de Carmès au sein du circuit de l'Art dans les chapelles du 4 juillet au 31 août.

Elle a travaillé ensuite en compagnie d'Emile Le Cunff lors des journées du patrimoine des 20 et 21 septembre.

Pour cette année 2025, le nombre de visiteurs est resté stable avec 1410 personnes (1466 en 2024) lors des mois de juillet et août. Une centaine de visiteurs ont été accueillis lors des journées du patrimoine.

Merci à Hélène et Emile qui ont fait bénéficier aux visiteurs de leurs connaissances sur notre site classé.



TRAVAUX RUE DE BELLEVUE



Les travaux de la rue de Bellevue sont terminés. Elle a été repensée sur toute sa longueur en concertation avec les habitants afin d'assurer une meilleure sécurité en réduisant la vitesse mais aussi de proposer une zone de circulation agréable pour tous. Toutes les lignes ont été enfouies. Une réunion publique avait été proposée à toutes et à tous le samedi 2 décembre 2023 avec une mise à disposition des plans en mairie tout au long de ce projet conséquent.

Le coût total de l'opération de rénovation de la rue de Bellevue est de 573 555,45 € HT. Pour ce projet, la municipalité a obtenu des subventions à hauteur de 207 154 €. Le solde restant s'élève donc à 366 401,45 € HT.

REPAS DE LA CLASSE 5

Dimanche 28 septembre, 37 Neulliacaises et Neulliacois de 1 mois à 90 ans, de la classe 5, se sont réunis autour d'un repas à la salle Émeraude, dans une ambiance conviviale et festive. Bravo aux organisateurs et merci à tous les participants. Rendez-vous dans 10 ans !



5

MERCI EVELYNE !



Après 24 années de service au sein de la municipalité, Evelyne Huby a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} août 2025. Famille, agents et élus se sont réunis au cours de la soirée du mercredi 22 octobre pour lui rendre hommage et la remercier dans un cadre convivial dans la salle du conseil municipal.

Elle a commencé à travailler pour la commune comme agent non titulaire le 10 septembre 2001 et a terminé sa carrière en tant qu'adjointe technique principale de 1^{ère} classe. En tant qu'agent polyvalente, son professionnalisme, sa bonne humeur et son engagement constant auprès des familles et des enfants ont largement contribué à la qualité du service public municipal.

La municipalité tient à lui exprimer sa profonde reconnaissance et lui adresse ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle étape de vie, pleine de découvertes et de moments heureux.

FESTIVAL DES FAMILLES



Dans le cadre du premier Festival des Familles de Pontivy Communauté, à la bibliothèque municipale, les enfants ont découvert le Kamishibai signifiant littéralement « théâtre de papier » au cours de la matinée du mercredi 22 octobre. C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois) équipé de petits ouvrants.

Magalie Delapierre a enchanté son jeune public avec une belle histoire... et même quelques chansons. Merci à elle pour ce moment captivant.



ACCUEIL DE LOISIRS

Retour sur les vacances au centre de loisirs !

Cet été, les enfants ont embarqué pour une grande aventure **autour du thème de la mer** !

Au programme, des activités créatives, des jeux iodés et deux belles sorties :

- ▶ **La Récré des 3 Curés** pour une journée pleine de rires et de sensations
- ▶ **Le zoo de Trégomeur** à la découverte des animaux du monde



Pendant les **vacances de la Toussaint**, les enfants ont plongé dans l'univers magique **d'Alice au pays des merveilles**. Entre créations féeriques, jeux délirants et une **balade dans le bourg de Neulliac pour la chasse aux bonbons**, petits et grands ont vécu de beaux moments de partage et d'imaginaire ! Merci à tous pour ces superbes vacances pleines de sourires et d'aventures !



DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE



Quelques nouvelles sur le déploiement de la fibre optique à Neulliac. Depuis septembre 2025, l'entreprise Axione qui est en charge du déploiement sur notre commune, a sérieusement avancé : 3 armoires ont été installées (rue de la Libération, Kerbah et Le Stumo) et des poteaux ont été installés si besoin. À partir de novembre, les câbles ont commencé à être mis en place. Nous espérons que les travaux se dérouleront au mieux lors de cette phase importante. Tous les propriétaires concernés ont été informés pour effectuer un élagage de leurs arbres afin de faciliter le passage des câbles si nécessaire. On peut raisonnablement penser que toute la commune sera connectée à la fibre optique au cours de l'année 2026.

TRAVAUX MAISON DE SANTÉ



Les travaux de la maison de santé pluridisciplinaire sont bien lancés. Le paysage a déjà bien changé dans le bourg près de la mairie. Une réunion hebdomadaire est prévue pour le suivi de ce chantier conséquent pour notre commune avec les élus, les artisans et l'architecte Pauline De Montremy du cabinet AGA basé à Auray. La maison de santé accueillera les 4 médecins généralistes et leurs assistantes médicales, les infirmières et le kinésithérapeute qui officient sur notre commune. C'est un projet d'envergure avec un coût total prévisionnel de 1 740 163,52 € hors taxes. Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver ce projet de construction, de solliciter des subventions et de contracter un emprunt.

La circulation dans le centre Bourg de Neulliac sera temporairement modifiée afin d'assurer le bon déroulement du chantier et la sécurité des usagers jusqu'à la fin des travaux. La rue du presbytère sera barrée après l'entrée du Domicile Partagé situé au n°4 bis rue du Presbytère jusqu'à hauteur du WC public, la ruelle reliant la rue de la mairie à la rue du presbytère le long de la mairie sera également barrée, une circulation alternée avec basculement de circulation des voitures et des piétons sur chaussée opposée avec stationnement interdit et une vitesse limitée à 30km/h sera installée rue de la mairie. Les usagers sont invités à respecter la signalisation temporaire mise en place, adapter leur vitesse et leur vigilance à la présence du chantier, privilégier les itinéraires de déviation indiqués.

La commune remercie les habitants et usagers pour leur compréhension et leur coopération durant cette période. Ce projet a reçu le soutien financier de l'Union européenne et la Région Bretagne (Bien vivre partout en Bretagne : 120 000 € HT ; LEADER : 75 000 € HT) ; du Préfet de la Région Bretagne (DSIL : 50 000 € HT) ; du Préfet du Morbihan, opération soutenue par l'État (DETR : 250 000 € HT) et Pontivy Communauté (Fonds de concours santé publique : 150 000 € HT). Nous les remercions pour leur soutien.



De gauche à droite : Jean-Pierre Le Ponner, maire de Neulliac ; Fabrice Pina, entreprise Bertho TP ; William Collin, conseiller municipal ; Christian Motreff, adjoint aux travaux et à l'urbanisme ; Pauline Demontremy, architecte AGA.

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET
DU MORBIHAN
*Liberté
Égalité
Fraternité*





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La commémoration a connu une très belle affluence avec la participation de nombreuses personnes dont plusieurs enfants avec leurs familles.

La municipalité remercie les membres de l'UNC de Neulliac et son président, Benoit Rivalan, pour l'organisation et sa volonté de partager le devoir de mémoire à tous et en particulier les plus jeunes.

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

MEILLEURS VOEUX POUR 2026
INVITATION

Opération zéro déchet Argent de poche Fête de l'été Rue de Bellevue Travaux maison de santé

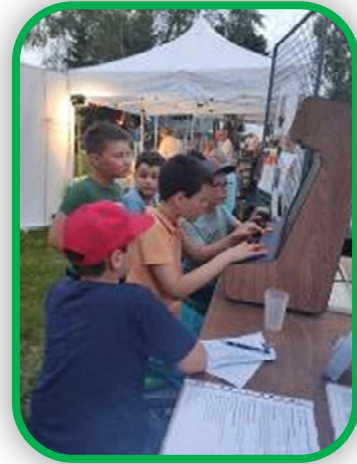
SAMEDI 10 JANVIER - 11H00 - SALLE ÉMERAUDE

Jean-Pierre Le Ponner, Maire de Neulliac, et l'ensemble des Conseillers Municipaux vous invitent à la Cérémonie des Voeux

02 97 39 60 14 mairie@neulliac.bzh

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque a clôturé l'année scolaire, comme chaque année, en participant à la Fête de l'été organisée par la commune. Cette année dans notre stand, en dehors du Pixel Art et des ouvrages à disposition, une borne de jeux Arcade a remporté un énorme succès jusque tard dans la nuit. Cet outil d'animation, comme beaucoup d'autres, nous est prêté gracieusement par la Médiathèque départementale du Morbihan, partenaire précieux qui nous permet, en plus du prêt d'ouvrages et de DVD, de proposer au public des animations gratuites et variées, ce qui contribue à la réussite des animations.



Notre événement annuel et national "Partir en livre" avait pour thème cette année "Les animaux et nous". En plus des nombreux jeux et défis proposés aux enfants présents, nous avons eu le plaisir de recevoir l'association "**Deux pattes en main 56**".

Les 2 médiatrices animalières venues avec leurs chiens ont pu sensibiliser les enfants sur les besoins et les comportements des chiens, mais surtout comment bien agir en leur présence.

Un goûter a clôturé cette après-midi avant d'offrir aux jeunes participants des livres, marque-pages et un chèque lire de 12 euros.

Septembre est arrivé...sous la pluie ! Mais grâce à la PANAMABOX, les lecteurs ont pu s'évader à travers 80 vidéos immersives grâce à la 3D.

La bibliothèque fut sollicitée pour le 1^{er} Festival des familles et c'est avec plaisir que nous avons pu proposer une animation pour les plus petits autour d'un de deux Kamishibai participatifs. PLAP où les enfants étaient acteurs en frappant dans leurs mains pour découvrir l'illustration suivante comme par magie et Pirouette Cacahuète où ils ont chanté. L'animation ayant eu un grand succès auprès des adultes et très jeunes enfants, nous avons eu envie de mettre en place des RDV mensuels (dernier mercredi du calendrier scolaire) qui s'appelleront "**bébés lecteurs**", le premier a eu lieu le 26 novembre, avec pour thème : le son. Nous vous proposons pour les fêtes un atelier créatif le mercredi 10 décembre, pour décorer votre habitation d'une couronne de Noël.

- Les animations, comme l'inscription à la bibliothèque, sont gratuites -

Mercredi 24 décembre, venez faire patienter vos enfants autour de notre petit "théâtre de papier" Kamishibai : **LE NOËL DES ANIMAUX**. Le fonds sera renouvelé de 350 ouvrages prêtés par la Maison Départementale du Morbihan le mercredi 21 janvier.

Je voudrais clôturer cet article en remerciant chaleureusement ma sympathique et dévouée bénévole Mme Monique Petit qui est présente à mes côtés chaque mercredi après-midi, qui me suit et m'aide dans mes projets et dans la vie générale de la bibliothèque.

Je remercie également nos généreux donateurs pour la qualité des ouvrages dont ils nous font don et qui contribuent à alimenter notre petite bibliothèque ou la boîte à lire située au parc de la mairie.

Nous vous souhaitons à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Magalie Delapierre,
Responsable de la bibliothèque municipale.



CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS DE JUIN À SEPTEMBRE 2025
(liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune www.neulliac.fr)

Séances des 16 juin, 28 juillet et 29 septembre 2025

Tarifs restaurant scolaire et garderie

Monsieur le maire présente à l'assemblée le bilan du restaurant scolaire. Monsieur le maire précise à l'assemblée que le coût des matières premières, de l'énergie et des frais de personnel augmente régulièrement. Monsieur le maire et le bureau municipal proposent une hausse de 0,10 € par repas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ▶ Approuve la proposition du bureau municipal d'augmenter de 0,10 € le prix du repas
- ▶ Fixe, à compter du 1^{er} septembre 2025, les tarifs comme suit :

Restaurant scolaire (Tarifs au 01/09/2025)	
Commune de Neulliac	
Enfant de Neulliac	3,70 €
Pour le 3 ^{ème} enfant (quand les 3 déjeunent à la cantine)	2,70 €
Enfant extérieur	4,20 €
Personnel communal	5,60 €
Professeurs des écoles	6,30 €
Personnes âgées	8,20 €
Professionnels de santé	8,20 €
Personnel en formation	10,20 €
Commune de Saint Aignan	
Enfants	3,10 €
Adultes	5,40 €
École privée Saint Joseph de Kergrist	
Enfants (y compris portage)	3,40 €
Adultes (y compris portage)	5,40 €

Monsieur le maire présente à l'assemblée le bilan de la garderie. Monsieur le maire et le bureau municipal proposent de maintenir les tarifs de garderie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 14 voix pour et 1 abstention,

- ▶ Approuve la proposition du bureau municipal de maintenir les tarifs de la garderie,
- ▶ Fixe, à compter du 1^{er} septembre 2025, les tarifs comme suit :

Enfants de Neulliac : 1 € / 30 minutes

Enfants extérieurs : 1,20 € / 30 minutes

Dépassement d'horaire : toute demi-heure commencée est due : 10 € / 30 minutes

Goûter par enfant : 0,80 €

Les horaires de la garderie sont les suivants :

- ▶ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : ouverture de 7h15 à 8h30 le matin et de 16h15 à 19h00 le soir.
- ▶ Tout dépassement d'horaire sera facturé comme énoncé ci-dessus.

Subventions aux associations

Les propositions ont été établies par la commission des finances, réunie le 26 mars 2025 et présentées par Madame Corinne MARTIN. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions et aides ci-dessous pour l'année 2025 :

Montants accordés aux associations	
Associations communales	
Société de chasse	250 €
UNC	250 €
Arty's	400 €
Amicale du personnel communal	600 €
Tennis Club - Neulliac Le Sourn Cléguérec	300 €
Réhabilitation du Blavet canalisé	150 €
Neulliac moto verte	500 €
Total associations communales	2 450 €
Associations extérieures	
Comice agricole	300 €
Ligue contre le cancer	200 €
ATES	50 €
Accueil et partage	400 €
Restos du cœur	400 €
Le pas sage	100 €
La main tendue	500 €
Fondation du patrimoine	100 €
Les petits doudous de Kério	200 €
Total associations extérieures	2 250 €
Écoles	
Arbre de Noël	12 € / enfant
OGEC fournitures scolaires	1 500 €
Projets pédagogiques	6 € / enfant / nuit

Lotissement Les Jardins du Bocage

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'entreprise Garczynski Traploir Morbihan de Noyal Pontivy a été mandatée par Morbihan énergies pour réaliser l'étude d'éclairage du lotissement « les jardins du bocage ». Après avoir étudié le plan d'éclairage public avec la fiche de proposition de matériel ainsi que les études photométriques réalisés par l'entreprise Garczynski, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de choisir :

- ▶ le modèle ECLATEC au prix unitaire de 580 € pour l'éclairage public
- ▶ le modèle ECLATEC au prix unitaire de 640 € pour le chemin piétonnier

Monsieur le maire précise que Morbihan énergies participera au financement de l'éclairage du lotissement « les jardins du bocage ».



Marché travaux de la maison de santé

Par délibération n°07BIS-18/12/2023 34 en date du 18 décembre 2023, le conseil municipal validait le projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et aménagement des abords.

Par délibération n° 06-09/07/2024 du 09 juillet 2024, le groupement conjoint composé de la SARL AGA Architectes associés, sis 10 rue de Tricors 56400 Auray, en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint avec les sociétés SAS ARMOR Economie – Lorient, QSB – Vannes, BECOME 56 – Vannes, SARL NICOLAS Associés – Pontivy, AGPU Paysage et urbanisme SARL - TREILLIERES a été retenu pour accompagner la mairie dans la maîtrise d'œuvre.

À l'issue des études d'Avant-Projet Définitif (APD) le 24 février 2025, le montant estimé du marché de travaux est de 2 047 000,00 € HT tous lots confondus.

Le présent marché pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire est une consultation divisée en 13 lots. Lot n°01 : Terrassement, voiries, EU, EP, RS / Lot n°02 : Gros œuvre / Lot n°03 : Ossature bois, charpente bois, isolation paille, enduit chaux / Lot n°04 : Couverture ardoises / Lot n°05 : Menuiseries extérieures / Lot n°06 : Cloisons sèches, plafonds / Lot n°07 : Menuiseries intérieures bois / Lot n°08 : Revêtement de sols / Lot n°09 : Peinture / Lot n°10 : Chauffage, plomberie, ventilation / Lot n°11 : Electricité courants forts et faibles / Lot n°12 : Agencement / Lot n°13 : Paysage, espaces verts, mobiliers, maçonneries.

La durée prévisionnelle d'exécution est de 14 mois y compris période de préparation de 2 mois. De par son montant et ses caractéristiques, la présente consultation est lancée en procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique. Un appel public à la concurrence sur la plateforme Mégalis Bretagne a été lancé le 22/05/2025 avec une date limite de retour des offres fixée au mercredi 25 juin 2025 à 12 heures et publié dans le Ouest France le 27 mai 2025.

37 plis ont été déposés représentant 43 offres réparties comme suit : Lot n°01 : Terrassement, voiries, EU, EP, RS (4 offres) / Lot n°02 : Gros œuvre (3 offres) / Lot n°03 : Ossature bois, charpente bois, isolation paille, enduit chaux (4 offres) / Lot n°04 : Couverture ardoises (2 offres) / Lot n°05 : Menuiseries extérieures (3 offres) / Lot n°06 : Cloisons sèches, plafonds (3 offres) / Lot n°07 : Menuiseries intérieures bois (3 offres) / Lot n°08 : Revêtement de sols (3 offres) / Lot n°09 : Peinture (5 offres) / Lot n°10 : Chauffage, plomberie, ventilation (3 offres) / Lot n°11 : Electricité courants forts et faibles (3 offres) / Lot n°12 : Agencement (4 offres) / Lot n°13 : Paysage, espaces verts, mobiliers, maçonneries (3 offres).

La commission d'appel offres s'est réunie le 25 juillet 2025 pour analyser les offres et faire une proposition d'attribution au conseil municipal. Après présentation du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres propose d'attribuer 13 lots :

Le lot n°1 « Terrassement, voiries, EU, EP, RS » est attribué à la société BERTHO TP – ZA les deux croix 22530 SAINT-GUEN pour un montant de 122 981,33 € HT (offre de base sans les PSE),

Le lot n°2 « Gros œuvre » est attribué à la société Morbihannaise de Gros Œuvre, Espace activité Trehuinec 56890 PLESCOP pour un montant de 213 850,32 € HT,

Le Lot n°03 « Ossature bois, charpente bois, isolation paille, enduit chaux » est attribué à la société de Construction Ossature Bois (SCOB), 300 rue de Plelan 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, pour un montant de 391 000,00 € HT,

Le lot n°04 « Couverture ardoises » est attribué à la société Couverture LE ROCH , ZA Kerponner 56300 PONTIVY, pour un montant de 131 628,65 € HT,

Le lot n°05 « Menuiseries extérieures » est attribué à la société LE MARCHAND, Le Rond 22460 LE QUILLIO, pour un montant de 141 769,94 € HT,

Le lot n°06 « Cloisons sèches, plafonds » est attribué à la société PICARD, ZA de Pen Er Pont 56400 PLOEMEL, pour un montant de 138 000 € HT,

Le lot n°07 « Menuiseries intérieures bois » est attribué à la société menuiserie THETIOT, ZA du Val d'Oust 56460 VAL D'OUST, pour un montant de 106 511,21 € HT,

Le lot n°08 « Revêtement de sols » est attribué à la société Golfe peinture 4 rue du Général Baron Fabre 56000 VANNES pour un montant de 37 786,40 € HT,

Le lot n°09 « Peinture » est attribué à la société DECOPRAX, 10 impasse de Quezac 35590 SAINT-GILLES, pour un montant de 21 356,12 € HT,

Le lot n°10 « Chauffage, plomberie, ventilation » est attribué à la société ALC Thermique, 16 Rue de Bretagne 56950 CRACH pour un montant de 170 257,96 € HT correspondant à l'offre de base 168 170,86 € HT et 2 087,10 € HT pour la PSE01 – Arrosage automatique des jardinières.

Le lot n°11 « Electricité courants forts et faibles » est attribué à la société SVAE 4 rue du Pont de la Niel 56300 PONTIVY pour un montant de 79 900,00 € HT,

Le lot n°12 « Agencement » est attribué à la société menuiserie THETIOT, ZA du Val d'Oust 56460 VAL D'OUST, pour un montant de 45 480,00 € HT,

Le lot n°13 « Paysage, espaces verts, mobiliers, maçonneries » est attribué à la société ATLANTIC PAYSAGES, Kerbois 56400 AURAY, pour un montant de 139 641,58 € HT correspondant à l'offre de base pour 142 080,16 € HT + PSE01 « plus value pour marche escalier en granit » à - 4 762,58 € HT + PSE02 « Clou inox marquage stationnement place « urgence » à 444,00 € HT + PSE03 « connexion Nord : démontage muret et reprise des arêtes » à 470,00 € TH + PSE 04 « connexion Nord : création d'une marche de 2m de long en granit » à 430,00 € HT + PSE 04 Connexion Nord, bande d'éveil podotactile en béton 40x60 cm à 980,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ▶ D'accepter la proposition de la Commission d'Appel d'Offres,
- ▶ D'autoriser le maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes.

Emprunt pour la maison de santé

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL (Prêt pour le Secteur Public Local) d'un montant total de 1 500 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une maison de santé.

Le Conseil municipal de Neulliac, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 1 500 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du prêt : PSPL. Montant : 1 500 000 euros. Durée de la phase de préfinancement : 12 mois. Durée d'amortissement : 25 ans. Dont différé d'amortissement : sans objet. Périodicité des échéances : trimestrielle. Index : livret A. Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 %. Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A.

À cet effet, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds et toutes pièces relatives à cet emprunt.

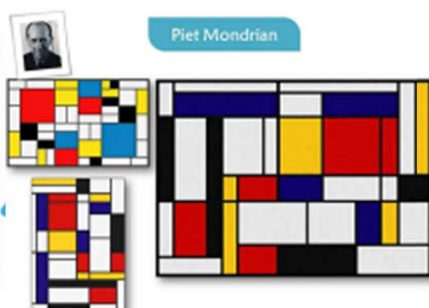




Vie scolaire

ÉCOLE LES QUATRE SAISONS

Pour cette nouvelle année scolaire qui débute, l'équipe pédagogique et les élèves ont à cœur de vous faire partager un peu de leur vécu dans leur école.



Le coin des artistes

Tous les enfants sont des artistes en devenir, des artistes acteurs de leur vie. Chaque enfant porte en lui une étincelle créative qui ne demande qu'à s'exprimer. Ce sont certes des moments de plaisir mais ils sont en réalité bien plus que cela. Ces activités d'expression de soi, nourrissent la confiance et ouvrent un espace où chacun peut s'épanouir à son rythme peu importe ses aptitudes.

Il n'est ici nullement question de dépassement de soi ou de jugement mais de plaisir et de bienveillance les uns envers les autres. On ne peut en effet s'épanouir en tant qu'être humain qu'en se sentant rassuré, soutenu et non jugé pour ses performances ou aptitudes et ce n'est que dans un milieu sécurisant qu'on ose être soi.

Toutes ces activités pédagogiques que ce soit induites ou libres amènent les élèves à prendre confiance et ainsi à avoir envie de se dépasser sans la crainte de se tromper car se tromper c'est apprendre. Devenir ainsi des citoyens sensibles et confiants.



Projet commun avec tous les enfants de l'école

Décorer le mur blanc de la salle de motricité en y laissant nos empreintes.

Travail de groupe, entraide entre grands et plus petits, chacun a laissé un peu de lui au travers de ses empreintes mais beaucoup d'humanité dans cette œuvre commune. L'école est le lieu où ces valeurs doivent être primordiales pour former de futurs adultes.



Apprendre autrement : une sortie d'automne en pleine nature

Une simple promenade en extérieur, devient une véritable expérience pédagogique aux multiples dimensions. Sur le plan pédagogique et didactique, les enfants observent, manipulent, questionnent. Ils découvrent les cycles de la vie de la nature. Ils enrichissent leur vocabulaire, affinent leurs compétences scientifiques et développent leur curiosité naturelle.

Sur le plan écologique et environnemental, cette immersion est une sensibilisation concrète au respect du vivant. Les élèves apprennent à reconnaître mais aussi à protéger ce qu'ils observent, autant de petits gestes qui transmis très tôt, forment de futurs citoyens capables en conscience de prendre soin de leur environnement et de la planète.

Sur le plan humain et social, la nature favorise l'entraide et le partage. Ensemble on découvre, on se questionne, on s'émerveille et on coopère.

Ces sorties forment ainsi des esprits ouverts et responsables. Protéger la nature commence par la connaître, la vivre, la respecter et l'aimer. Magalie nous a fait cuire les châtaignes que l'on a pu déguster.





Découverte de la bibliothèque municipale et emprunt de livres

Cette année, les élèves de l'école vont avoir le plaisir de fréquenter tous les mois la bibliothèque municipale. Bien plus qu'un simple lieu de prêt, elle est un véritable lieu d'exploration culturelle, intellectuelle et d'échange.

Sur le plan pédagogique, elle favorise le développement du langage, de la curiosité et de l'envie de lire. Les élèves apprennent aussi à se repérer dans un lieu culturel et à y adopter la posture et les règles qui lui sont propres.

Sur le plan citoyen, la bibliothèque est un espace de vie qui ouvre les enfants et leurs familles sur la commune.

Nous avons également la chance d'assister à une animation proposée par Magalie, autour du Butaï, petit théâtre en bois issu de la tradition japonaise du kamishibai.

Ce moment a été l'occasion d'allier lecture, histoire des traditions, théâtre et émotions le tout grâce aux talents de Magalie. L'histoire s'anime devant les yeux émerveillés des enfants qui deviennent spectateurs.

« Les histoires prennent vie quand des yeux curieux les regardent. »



Inscriptions

Téléphone : 02 97 39 61 69 / Courriel : ec.0560633j@ac-rennes.fr

ÉCOLE SAINT JOSEPH

En septembre

84 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Joseph de Neulliac. Cette année, la cuisine sera le thème d'année avec de multiples projet inter-cycles. Un partenariat sera mis en place avec une maison familiale rurale (MFR) afin d'amener les élèves en cuisine et découvrir les métiers de la restauration, du producteur à l'assiette. Un projet ambitieux qui se clôturera par l'organisation d'un concours « Top chef » en fin d'année, une première dans un établissement primaire. Le sport restera un pilier du projet éducatif de l'école avec de nombreuses interventions programmées dans l'année : skateboard, tennis , équitation, self défense, rugby, karaté, golf...

Deux nouvelles enseignantes arrivent dans l'équipe pédagogique : Corinne Le Garrec (en provenance de St Joseph Cléguérec) et Stéphanie Billard (St Joseph Languidic) qui prendront en charge la classe de CE1/CE2. Fin septembre , le bureau de l'APEL s'est réuni en assemblée générale pour faire le bilan de l'année passée. Résultat : une année record en terme de bénéfices , grâce à l'investissement de toute l'équipe et de l'ensemble des parents d'élèves de l'école.



En octobre

Les maternelles, comme chaque année, profitent de 3 séances d'équitation au centre de Guerlogoden. Une manière de découvrir l'animal, de maîtriser sa peur, de découvrir le milieu équestre et le vocabulaire associé.

Les élèves de la GS au CM2 ont participé à une journée « classe dehors », par le biais de 3 ateliers organisés au parc du poumon vert Pontivy : skateboard sur le skate parc, pêche au coup avec la fédération du Morbihan, randonnée le long du halage.

Une manière différente d'apprendre en dehors de la traditionnelle salle de classe.

Pour terminer cette première période : les CM devront relever leur premier défi : parcourir 5 kms en courant sans s'arrêter. Une course de 5 kms entre Pont Lenvos et Auquignan est organisée pour permettre à chacun de se dépasser physiquement et mentalement.



En novembre

Le projet cuisine débutera par deux actions :

- défi vinaigrette : chaque élève de CM devra réaliser une vinaigrette « originale » et la faire déguster à un jury composé d'enseignants et du personnel communal.
- journée à thème : plusieurs ateliers culinaire seront proposés pour cette journée inter-cycles : réalisation de compotes variées, jeu du serveur, chant, dégustation à l'aveugle, découverte des fruits et des légumes, mesures et pesée, décoration de toque. La journée se terminera par un goûter et par un chant commun.



Inscriptions

Le chef d'établissement se tient à disposition des familles pour une éventuelle inscription. Nous conseillons aux parents de prendre contact dès à présent pour assurer une place à leur enfant.

Téléphone : 0297385076 / Courriel : eco56.stjo.neulliac@enseignement-catholique.bzh

Site internet : <https://sites.google.com/view/colesaint-josephneulliac>



Vie associative

ARTY'S



Nos créations pour Noël 2025

Arty's a repris ses activités le 7 janvier après la pause de Noël. Nous avons retrouvé notre local, avec plaisir, à l'étage de la maison des associations. Nous y sommes bien, car les fous-rires sont fréquents.

Le samedi 25 janvier 2025, s'est déroulée la journée de la remise des chèques aux 2 associations choisies par le comité des fêtes de Neulliac, à savoir :

- Kleg Vélo sans âge de Cléguérec
- Les Chiens Guides d'Aveugles de Pont-Scorff, dépendant de l'école d'Angers

C'est avec émotion et reconnaissance que ces 2 associations ont reçu leur don, notre participation a été de 1000 € pour l'année 2024. L'ambiance était chaleureuse et le héros de la soirée fût «Totem», le nouveau chien de Nicole STEPHAN, Présidente, malvoyante, de ACGA 56, que nous connaissons depuis plusieurs années. Totem recherchait toutes les caresses et nous a tous séduits. Une belle soirée d'échange.

Nous sommes maintenant tournées vers l'avenir et bon accueil aux prochaines rencontres. Arty's sera toujours là avec son énergie, des plus jeunes aux plus anciennes, de 63 à 83 ans, toujours prêtes pour aider et donner du bonheur.

Le bureau en cours est le suivant :

Présidente : Françoise LE GUENNEC
Vice-Présidente : Nicole LE MOULAC
Secrétaire : Christiane LE CUNFF
Secrétaire-Adjointe : Mireille GINET
Trésorière : Annie LE BOTLAN
Trésorière-Adjointe : Patricia LE DORTZ

C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouvelles adhérentes ou adhérents. Pour nous rejoindre, téléphonez à notre Présidente, au 07 67 98 70 91.

Cet article aurait dû être publié dans le bulletin de juin 2025. Nous présentons nos plus sincères excuses aux formidables membres de l'association Arty's qui œuvrent chaque année avec plaisir et passion au profit de nombreuses associations.

AMICALE DES RETRAITÉS

Pas de gros changements à l'amicale des retraités de Neulliac qui continue à proposer ses activités habituelles, c'est à dire la randonnée le lundi après-midi et les jeux de boules le jeudi après-midi.

Le lundi après-midi, 3 groupes de niveaux différents sont organisés en fonction des capacités de chacun : 5 à 6 kms , 7 à 8 kms , 9 à 11 kms, le rendez-vous s'effectue au local devant la maison des Associations à 13h30. Le point de départ du circuit est commun à tous et le retour se fait au local des retraités autour d'une collation où tout le monde se retrouve. Une trentaine de personnes, voire quarante, participent régulièrement à la marche du lundi après-midi. C'est également l'occasion de fêter les anniversaires autour d'un gâteau.

Les **jeux de boules** du jeudi à 14h00 dans le boulodrome couvert de la maison des Associations en hiver ou en extérieur par beau temps regroupent une dizaine de pratiquants réguliers dans une ambiance conviviale.

Ces 2 activités orientées sur le développement du lien social et l'entretien de la santé physique et mentale sont appréciées de tous les adhérents à tel point qu'on y vient des communes périphériques et notamment de Kergrist et Pontivy.



Chaque année dans le cadre de la **Journée du Don**, organisée par différentes associations de Neulliac sous la tutelle du comité des fêtes, la rando pédestre, 8,10 ou 12 km, organisée par notre amicale rassemble une centaine de marcheurs de Neulliac et des communes environnantes. La recette de cette randonnée et la participation financière de l'association, permettent de remettre une somme (600 € environ chaque année) à deux associations choisies par les organisateurs de la journée du don.

Plusieurs regroupements conviviaux permettent de se retrouver : l'Assemblée Générale suivie d'un repas à la salle Emeraude et la galette des rois au local en janvier, le repas des vacances mi-juillet, les 2 randos pique-nique de début et fin de saison. Sont également organisés un concours de cartes et un loto internes au club.





Notre amicale propose également des voyages de plusieurs jours jusqu'à une semaine en coopération avec d'autres clubs de retraités. 10 à 15 personnes en général y participent. En 2025, ce fut une croisière sur le Rhin et un séjour dans le Périgord. En 2026, un voyage en Sicile au mois de mai collecte déjà les inscriptions.

Une centaine d'adhésions ont été enregistrées en 2025. Les personnes intéressées par les activités doivent se présenter au local les lundis et jeudis après-midi ou prendre contact avec les membres du bureau.



Thérèse Le Sciellour, doyenne de l'Amicale avec Monique Huby, notre Présidente



Voyage dans le Périgord en mai 2025

La Présidente : Monique Huby / 06 15 97 07 68 - La Trésorière : Régine Duwiquet / 06 66 40 67 90
Le Secrétaire : Gilbert Diabat / 06 23 59 56 65

AMIS DU MOUSTOIR

Comme tous les ans, l'association a remercié ses bénévoles et ses partenaires autour d'un repas de l'amitié le 27 septembre dans une ambiance très conviviale. C'est également l'occasion de faire un tour dans le passé et de découvrir des photos plus ou moins anciennes des différents pardons ou moments conviviaux au Moustoir.

Cette année nous avons visionné de l'année 2002 à 2011. Nous verrons la suite en septembre 2026. À chaque fois, nous avons une pensée affective pour les personnes présentes sur les photos mais qui ne sont malheureusement plus parmi nous.





Les bénévoles de l'association continuent de mettre en valeur la chapelle ainsi que le cadre qui l'entoure. Courant octobre, nous avons supprimé l'ancienne végétation autour du calvaire pour en créer une nouvelle qui fleurira tous les ans pour le pardon. Merci à Jean-Claude LE MENTEC pour ses précieux conseils dans le choix des plantes.

Pour mettre en valeur le calvaire, nous avons délimité un espace entouré de pavés et de gravillons blancs autour de celui-ci. Nous avons remplacé les anciennes guirlandes d'illuminations à l'extérieur de la chapelle par des nouvelles pour mettre en valeur notre chapelle la nuit pendant les fêtes de fin d'année. Nous prévoyons de refaire la peinture intérieure de la chapelle avant le pardon 2026. Un grand merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour embellir notre quartier du Moustoir.



Tous les vendredis après-midi lorsque le temps nous le permet, des joueurs de boules bretonnes du quartier ou d'autres quartiers de la commune se retrouvent pour partager un moment agréable.



Pour les joueurs de boules du Moustoir, il y a toujours une solution quand il fait chaud.

Fin août, nous avons organisé un repas grillades et une après-midi détente entre joueurs et joueuses de boules. Ce fut un moment convivial et à renouveler certainement à l'été 2026.



Le Moustoir, un village où il fait bon vivre





ENSEMBLE PAROISSIAL DE PONTIVY

L'église de Neulliac est rattachée à l'**Ensemble Paroissial de Pontivy** tout comme celles de Kergrist, Le Sourn et Saint Thuriau. Une équipe de prêtres réside au presbytère de Pontivy situé à proximité de la basilique où une permanence est ouverte tous les matins, sauf le lundi, de 9h00 à 12h00 ainsi que le mercredi après-midi. Tél. 02 97 25 02 53.

Actuellement, il y a une messe tous les samedis à 18h00 et les dimanches à 11h00 à la basilique de Pontivy. Messe le dimanche à 9h30, à tour de rôle dans les églises des communes périphériques de l'ensemble paroissial pontivyen.

À Neulliac, c'est le 1^{er} dimanche du mois à 9h30, en alternance avec Kergrist le 3^{ème} dimanche. Quand il y a un 5^{ème} dimanche dans le mois, tout l'ensemble paroissial se rassemble à la basilique de Pontivy à 11h00.

En cas de besoin: obsèques, baptême, mariage, communion, vous pouvez vous adresser au presbytère de Pontivy, aux prêtres ou aux animateurs de la paroisse, notamment lors des messes du dimanche. Le Père Yves Marie COUET, plus spécialement chargé des paroisses de Neulliac et Kergrist, et nouvellement arrivé peut être contacté au presbytère de Pontivy ou sur son téléphone personnel au 06 33 39 79 89.

Un correspondant de paroisse est également en mesure de vous orienter selon vos besoins. Il s'agit de Gilbert DIABAT, 43 Kerentré à Neulliac. Tél. 02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65 ou email : gilbert.diabat@orange.fr

La paroisse organise chaque année un repas crêpes. Il aura lieu le samedi midi 21 février 2026 à la salle Émeraude.

NEULLI'ACTES EN SCÈNE



La Troupe de Neulli'Actes en scène a repris ses répétitions plus tôt cette année. L'année 2026 étant une année d'élections municipales, notre nouveau spectacle sera présenté beaucoup plus tôt !

Les samedis 17 et 24 janvier 2026 à 20h30 Et Les dimanches 18 et 25 janvier 2026 à 15h00

Cette saison, deux jeunes enfants ont souhaité faire du théâtre. Ils font donc partie de notre spectacle.

1^{ère} partie : Nos petits nouveaux dans « Les punaises » suivis par l'atelier théâtre du Pas-Sage dans des extraits de « Ne me faites pas rire Docteur » de Jean Legeay.

2^{ème} partie : La Troupe de Neulli'Actes en scène dans une comédie en 3 Actes « L'Hôtel des Vents Marins » de Éric Vilboux.

Tarif : 7 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

20 % des recettes sur l'ensemble de nos 4 représentations sera reversée à l'association Rêves de Clown. Réservations fortement conseillées au 06 14 11 34 18.

Merci de votre soutien ! À bientôt !

Le Président, Dominique Dubois

TAÏ CHI CHUAN

Pratiquant le Tai-chi-chuan depuis 2004, je transmets cet art depuis 2010 avec passion.

Ma **formation en médecine chinoise** nourrit profondément mon enseignement, en reliant le mouvement, la respiration et la circulation de l'énergie vitale (Qi).

À partir de **2014**, mon maître de Taichi, lui-même ostéopathe, m'a également enseigné les principes de **l'ostéopathie énergétique**, selon la méthode Poyet, (une thérapie manuelle douce) approfondissant encore ma compréhension du corps et de ses équilibres subtils. Le Tai-chi-chuan est un chemin de lenteur, d'ancrage et de présence à soi, où le geste devient souffle et conscience.

2 nouvelles places s'ouvriront pour les cours de Tai-chi-chuan à partir du **12 janvier 2026** pour celles et ceux qui souhaitent explorer cette voie du mouvement vivant et conscient.

Les séances se déroulent dans un cadre calme, bienveillant et ouvert à tous les niveaux ; les lundis jusqu'à fin juin 2026 (hors vacances scolaires) de 19h00 à 20h15 à la salle Émeraude de Neulliac.

Contact : 06-70-55-93-32 - cally.courrier@gmail.com



Françoise Rivalan

MAISON ÉCLUSIÈRE DE POULHIBET



Les artisans d'art ont, comme les années passées, installé successivement leurs activités pendant une semaine, travaillant, montrant leur savoir-faire et leurs réalisations. Le public y trouve les souvenirs à rapporter ou les cadeaux pour les prochains événements. Se sont succédés :

Romain et Perrine de la Vannerie de l'Oust ; Elisabeth de la Savonnerie des Goëlands ; Lynn, éco tisserande de Tyss'lynn ; Flora et Sébastien de Flora Verre et Verre à Lier ; Aurore de lili bincheling, bijoux, objets de décoration et macramé ; Sandra, Vitrailliste du Centre Bretagne ; Marie Cécile de Libellulle, savonnière ; Florence, les créations de la mère Lulu, objets en textile recyclé et clinique du Doudou.



Ces artisans apprécient les rencontres avec les visiteurs curieux et amateurs de produits artisanaux, randonneurs ou non, ainsi que le lieu chargé d'histoire, inscrit dans un environnement naturel propice à la sérénité. Certains ont demandé à jouer les prolongations, la maison a donc été ouverte les 2 premières semaines de septembre.



Les visiteurs nous laissent des mots sympas soulignant cette initiative, l'accueil avec un café et la qualité des produits exposés qui sont tous engagés dans des démarches respectueuses de l'environnement. Comme chaque année, 2 temps forts ont attiré le public :

1 - À dimanche sur le Canal début août.

Journée festive. Au cours de laquelle 200 personnes sont venues en famille, jouer, danser, naviguer sur le canal ou déguster une galette saucisse.



2 - Les

Dimanche 21 septembre : Journées du Patrimoine

visiteurs ont été invités à l'exposition : « Au fil du Canal : des écluses, des hommes et des femmes, toute une histoire ! ». Un quiz dont les réponses aux questions se trouvaient dans les textes des panneaux a passionné les joueurs. Certains ont planché pendant plus de 2 heures ! Les lauréats ont été récompensés et ravis d'avoir beaucoup appris sur le Canal de Nantes à Brest.



Et, pour finir la saison 2025, l'exposition champignons qui s'est tenue le dimanche 26 octobre a réuni les amateurs qui sont venus nombreux, partager leurs connaissances avec nos passionnés mobilisés autour de Dominique Fiaut.



Le programme 2026 est en préparation. En cette fin d'année, l'association élabore le programme des conférences, expositions d'été et animations pour 2026.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à transmettre des idées et des propositions à asso.canal@gmail.com

L'équipe de Poulhibet vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

AMIS DE CARMÈS



Le pardon 2025 se déroulait le dimanche 17 août, sous une forte chaleur. La chapelle était comble lors de la cérémonie. En raison de la sécheresse, il n'y a pas eu de feu de joie cette année, mais cela n'a évidemment pas empêché la procession à la fontaine. C'est d'ailleurs à la fontaine que s'est déroulé le baptême de Joséphine Collin, dernière née du quartier et fille d'Enora et William.

À midi, 250 repas jambon à l'os/frites ont été servis et l'après-midi a été animé par le groupe musical « Kerrech ». L'équipe des bénévoles a une nouvelle fois été très efficace et on ne peut que se féliciter de leur énergie et de leur enthousiasme. C'est aussi le plaisir de se retrouver qui les motive !

La guide a enregistré cette saison 1410 visiteurs, soit une moyenne d'un peu plus de 28 visiteurs par après-midi de présence. Ce qui ne représente qu'une partie des visites, bien du monde passe la porte du monument hors présence d'un guide.

En début de saison estivale, les employés communaux ont installé les nouvelles tables de pique-nique sur les espaces verts du parking. En septembre, une nouvelle serrure, plus conforme pour un monument historique, a été posée sur la porte principale sous le porche. La facture, d'un montant de 588 € hors taxes, a été prise en charge pour moitié par la commune et pour l'autre moitié par notre association.

Des travaux plus importants ont été engagés à l'automne pour rendre plus étanche le transept sud dont le coût représente 31 244 € hors taxes. Notre association participera en partie au financement de ces travaux.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 16 janvier 2026 à 20h00, à la maison des associations de Neulliac.

Vincent Allanic, Président des Amis de la chapelle de Carmès

UNC NEULLIAC

Amies et amis Neulliacois,

Je sais qu'il est difficile de trouver du temps pour tout et qu'il passe vite. 80 années de PAIX depuis la dernière guerre mondiale. Je ne sais pas si les commémorations y ont joué un rôle, mais c'est un moyen d'éviter de nouvelles guerres.

Cette année, nous tenions à impliquer les enfants des écoles primaires, pour qu'ils prennent conscience du devoir de mémoire, et leurs parents avec. Nous étions quasiment 100 personnes au monument aux morts, et les enfants ont chanté une chanson en hommage aux poilus de 14-18. Je les en remercie, ainsi que leurs parents et enseignants.

Je compte sur votre présence pour le 8 mai 2026, il n'est jamais trop tard pour commencer à défendre la PAIX, pour nous et nos enfants.

Benoît Rivalan, Président de l'UNC





COMITÉ DES FÊTES

Pour soutenir Antoine Le Piouffle (La Main Tendue 56) et les Boucles d'Agathe, les associations de Neulliac se sont mobilisées ce dimanche 16 novembre lors de la journée du Don. L'association moto verte, pour la randonnée moto, l'association Artys, pour leurs objets d'art, les dynamiques retraités, qui ont organisé une randonnée le matin, avec un record de 136 marcheurs, et le comité des fêtes qui a préparé le repas saucisses frites et tenu une buvette pour étancher la soif des participants.

Merci à toutes les personnes qui y ont pris part en tant que participants et/ou bénévoles. C'est une très belle journée qui permet de réunir les bénévoles des associations de la commune dans un but commun et de créer du lien entre les personnes. J'en profite pour remercier toutes les personnes, membres ou non, qui font vivre les fêtes que nous organisons. Et comme nous approchons de la fin de l'année, je vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année avec vos proches et en famille.



Agathe

À bientôt.

Benoît Rivalan, Vice président

NEULLIAC MOTO VERTE

Le dimanche 16 novembre 2025 s'est tenue la randonnée moto organisée par le club **Neulliac Moto Verte**, dans le cadre de la **Journée du Don**.

Cette année, la météo était **parfaitement adaptée**, offrant des **conditions idéales** pour le bon déroulement de la journée. Environ **200 pilotes** et près de **40 bénévoles** ont répondu présents pour profiter de ce rendez-vous très attendu.

Les participants ont parcouru près de **70 km de chemins**, préparés et débroussaillés avec soin par les bénévoles du club, mobilisés plusieurs samedis dans l'année pour offrir un tracé de qualité. Les pilotes ont particulièrement apprécié la beauté et la variété des chemins traversant notre commune et les communes voisines.

« La randonnée moto a encore été un succès : les places sont parties très rapidement et nous avons même dû gérer une liste d'attente », souligne l'organisation.

Les **bénéfices de la journée seront reversés à deux associations locales** :

- La Main Tendue 56
- Les Boucles d'Agathe

Félicitations au club Neulliac Moto Verte et à l'ensemble des bénévoles pour cette belle initiative alliant sport, convivialité et solidarité !

Valika LE BOUTOILLER, Secrétaire





APE ÉCOLE DES 4 SAISONS

L'amicale des parents de l'école des 4 saisons a repris les projets mis en place en 2022. En attendant que nos pommiers devant l'école grandissent, nous avons fait un appel aux dons de pommes auprès des parents. Ce fut un succès ! Nous avons récolté environ 1 tonne de pommes !

Nous sommes allés presser au pressoir de La Villeneuve à Réguiny puis à l'Atelier Nomade de Sainte Brigitte pour un total de 560 L. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés et qui ont donné de leurs temps. Nous sommes heureux de vous proposer l'achat de notre jus de pommes toute l'année :

- À l'école (commande et retrait à l'école auprès de Stéphanie 0672920394)
 - Mais aussi dans vos commerces : Boulangerie Daniel, Bar Le Pakap et crêperie de Kérentrée
- L'argent récolté servira à financer les projets et activités pédagogiques pour les élèves de notre petite école.



AGENDA 1^{er} SEMESTRE 2026

Samedi 10 janvier à 11h00 :	Vœux de la municipalité (Mairie de Neulliac)
Vendredi 16 janvier à 20h00 :	Assemblée générale dans la salle des associations (Amis de Carmès)
Samedi 17 janvier à 20h30 :	Représentation (Neulli'Actes en Scène)
Dimanche 18 janvier à 15h00 :	Représentation (Neulli'Actes en Scène)
Samedi 24 janvier à 20h30 :	Représentation (Neulli'Actes en Scène)
Dimanche 25 janvier à 15h00 :	Représentation (Neulli'Actes en Scène)
Mercredi 11 février :	Couscous à emporter (APE École des 4 Saisons)
Vendredi 13 février à 20h00 :	Spectacle d'école (École Saint Joseph)
Samedi 21 février à 12h00 :	Repas crêpes (Paroisse)
Vendredi 10 avril :	Remue méninges (École Saint Joseph)
Vendredi 8 mai :	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 (Mairie & UNC)
Dimanche 10 mai :	Pardon de la chapelle Saint Corentin (Amis du Moustoir)
Samedi 23 mai :	Cochons grillés (École Saint Joseph)
Samedi 27 juin :	Kermesse et pot de fin d'année (École Saint Joseph)
Dimanche 5 juillet :	Pardon de la chapelle Saint Eloi (Amis de Saint Eloi)

Associations, commerçants, artisans

Tout au long de l'année, n'hésitez pas à transmettre vos informations et événements en les envoyant à loic.planchon@neulliac.bzh

Ils pourront être diffusés sur le site de la commune, la page facebook de la commune et/ou l'application Intramuros de Pontivy Communauté.



Vie pratique

LA RECETTE DE SÉBASTIEN



Sébastien Jégourel

Bon appétit !

Seb

DHAL DE LÉGUMES

Ingrédients :

2 poireaux - 4 carottes - 1 gousse d'ail - 2 oignons - 25 cL de coco - 25 g de gingembre frais - curcuma - cumin - 200 g de tomates concassées

Préparation :

1 - Laver tous les légumes. Émincer finement les oignons et l'ail. Tailler les carottes en brunoise fine. Ciseler les poireaux très fins. Hacher le gingembre.

2 - Faire revenir les oignons, l'ail, les carottes et les poireaux avec une belle coloration. Ajouter le gingembre frais et toutes les épices. Ajouter la tomate concassée et le lait de coco. Laisser mijoter 10 minutes. Rectifier l'assaisonnement.

3 - Servir avec du riz dans l'idéal. Mais vous pouvez également l'accompagner de pâtes ou de pommes de terre.

ADIL DU MORBIHAN



Le bon réflexe logement :

l'ADIL du Morbihan

Vous vous posez des questions sur votre logement ?

L'ADIL du Morbihan vous informe gratuitement, en toute neutralité sur vos droits et obligations, que vous soyez locataire, propriétaire ou futur acquéreur.

- Quel est le préavis pour reprendre un logement locatif ?
- Qui doit payer les réparations dans un logement loué ?
- Peut-on augmenter le loyer après les travaux ?
- Mon logement est-il conforme aux normes de décence ?
- Quelle est ma capacité d'emprunt pour acheter mon futur logement ?
- Quelles démarches et aides pour rénover, adapter ou agrandir ma maison ?

Pour toutes questions juridiques, financières ou fiscales, sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits.



02 97 47 02 30

www.adil56.org



adil56.rdv.date

Agence départementale d'information sur le logement du Morbihan - 14 rue Ella Maillart 56000 Vannes - 6 rue de l'Aiglon 56100 Lorient

NUMÉRO D'HABILITATION ARS-ANS : MSS-BRE-56-01

BRETAGNE SPORT-SANTÉ

LES PERMANENCES

A Loudéac
Mardi de 17h30 à 19h30
Mercredi de 17h30 à 19h30
Vendredi de 17h30 à 19h30

A Pontivy
Lundi de 14h à 16h
Mardi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 16h

COMMENT NOUS TROUVER ?

CONTACTS

RETROUVEZ NOUS

A LOUDEAC

06.20.43.37.93
MSSCENTREBRETAGNE22@GMAIL.COM

RUE DE LA CHESNAIE
DE ÉTAGE DU SOINS DE SUITES ET DE RÉADAPTATION
ENTRÉE EN FACE DE L'EHPAD DES 4 COULEURS

A PONTIVY

06.77.74.31.67
MSSCENTREBRETAGNE56@GMAIL.COM

MARDI :
ÎLE DES RÉCOLLETS SALLE N°3
LUNDI ET VENDREDI :
SALLE PONDI FITNESS

**POUR PRENDRE RDV
POUR DES RENSEIGNEMENTS**

MAISON SPORT - SANTÉ CENTRE BRETAGNE LOUDEAC - PONTIVY

ENVIE D'AMÉLIORER SON ÉTAT DE SANTÉ
D'AVOIR DES CONSEILS EN ACTIVITÉ PHYSIQUE

MAISON SPORT-SANTÉ

LA MAISON SPORT SANTÉ (MSS)

QUI SOMMES NOUS ?
Une structure qui accueille, informe, évalue et oriente toute personne voulant pratiquer une activité physique en toute sécurité et avec des professionnels du Sport-Santé

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?
Toute personne voulant commencer, reprendre une activité physique à des fins de santé, quels que soit votre âge ou votre état de santé ou votre condition physique
Toute personne souffrant d'une ALD, de maladies chroniques, de précarité et de handicap

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES PROPOSÉES
L'activité physique sera adaptée à vos capacités.
Les séances seront composées de travail de renforcement musculaire, d'endurance, d'équilibre, de marche...
Un reconditionnement à l'effort général

COMMENT LA MSS FONCTIONNE ?

PERSONNE ADRESSÉE PAR LES ACTEURS DE LA SANTÉ : MÉDECINS, PHARMACIENS, INFIRMIÈRES, KINÉSITHÉRAPEUTES... ET LES ACTEURS SOCIAUX

CONTACTEZ LA MAISON SPORT-SANTÉ

RÉALISEZ UN ENTRETIEN ET UN BILAN DE VOS CAPACITÉS PHYSIQUES

DES SÉANCES AU SEIN DE LA MSS

UNE ORIENTATION VERS LES ASSOCIATIONS-CLUB SPORTIFS

REMPLIR VOS

CE QUE LA MSS VA M'APPORTER

- Un accueil et des informations sur les bénéfices de l'activité physique
- Une évaluation de vos capacités physiques
- Des conseils de réadaptation à l'effort
- Un accompagnement adapté dans ma pratique d'activité physique quotidienne
- Un réseau d'associations sportives adaptées à vos besoins
- Un encadrement par des professionnels du Sport-Santé

CE QUE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PEUT M'APPORTER

- LUTTER CONTRE LA SÉDENTARITÉ
- UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE
- AMÉLIORATION DE MA FORCE MUSCULAIRE
- AMÉLIORER MA POSTURE ET MON ÉQUILIBRE
- PRÉVENTION DES CHUTES
- ÉQUILIBRER MON POIDS
- PRÉVENTION DES RISQUES CARDIOVASCULAIRES



Infos patrimoine

LE PRESBYTÈRE

À la séparation de l'Église et de l'État, au début du XX^{ème} siècle, le presbytère devient propriété de la commune, qui devrait le louer au recteur. Mais le conseil municipal n'est pas d'accord et, le 6 septembre 1903, il émet l'avis que le presbytère doit être considéré comme propriété de la fabrique (*clercs et laïcs ayant la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction et entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse*) et que la commune n'a pas à s'occuper du logement dont peut disposer le recteur.

Quatre ans plus tard, le 10 décembre 1907, le préfet met en demeure le conseil municipal de prendre une délibération pour déterminer les conditions auxquelles le presbytère serait laissé à la disposition du recteur. Réuni le 19 décembre, le conseil municipal est d'avis de louer à M. l'abbé Conan, recteur de la commune de Neulliac, le presbytère avec ses dépendances et accessoires pour un loyer annuel de cent francs. Vu son état de vétusté, le budget communal ne pouvait pas supporter annuellement de grosses et coûteuses réparations du bâti.

Le 10 janvier 1908, l'administration départementale refuse le prix du loyer, jugé trop faible. Le conseil municipal du 19 fixe alors ce loyer à 125 francs. Le 30, le préfet trouve à nouveau ce prix insuffisant et le conseil municipal du 9 février opte pour un loyer de 200 francs. Le bail est renouvelé, au même prix, à compter du 5 janvier 1916.

Par la suite, malgré des réparations à la toiture en 1949, 1954 et 1979, le presbytère est devenu très vétuste et, en 1992, il ne peut plus servir de résidence au recteur. La commune acquiert alors, la même année, la maison Corniquel située 4 rue de la Mairie et l'aménage avec l'aide du PACT-ARIM pour y installer le recteur en 1993. L'ancien presbytère est aussitôt loué à l'Office départemental des H.L.M. pour la création de huit logements sociaux qui sont aménagés en 1994/1995, dans ce qui devient la résidence Léon Gachet (du nom d'un ancien recteur).



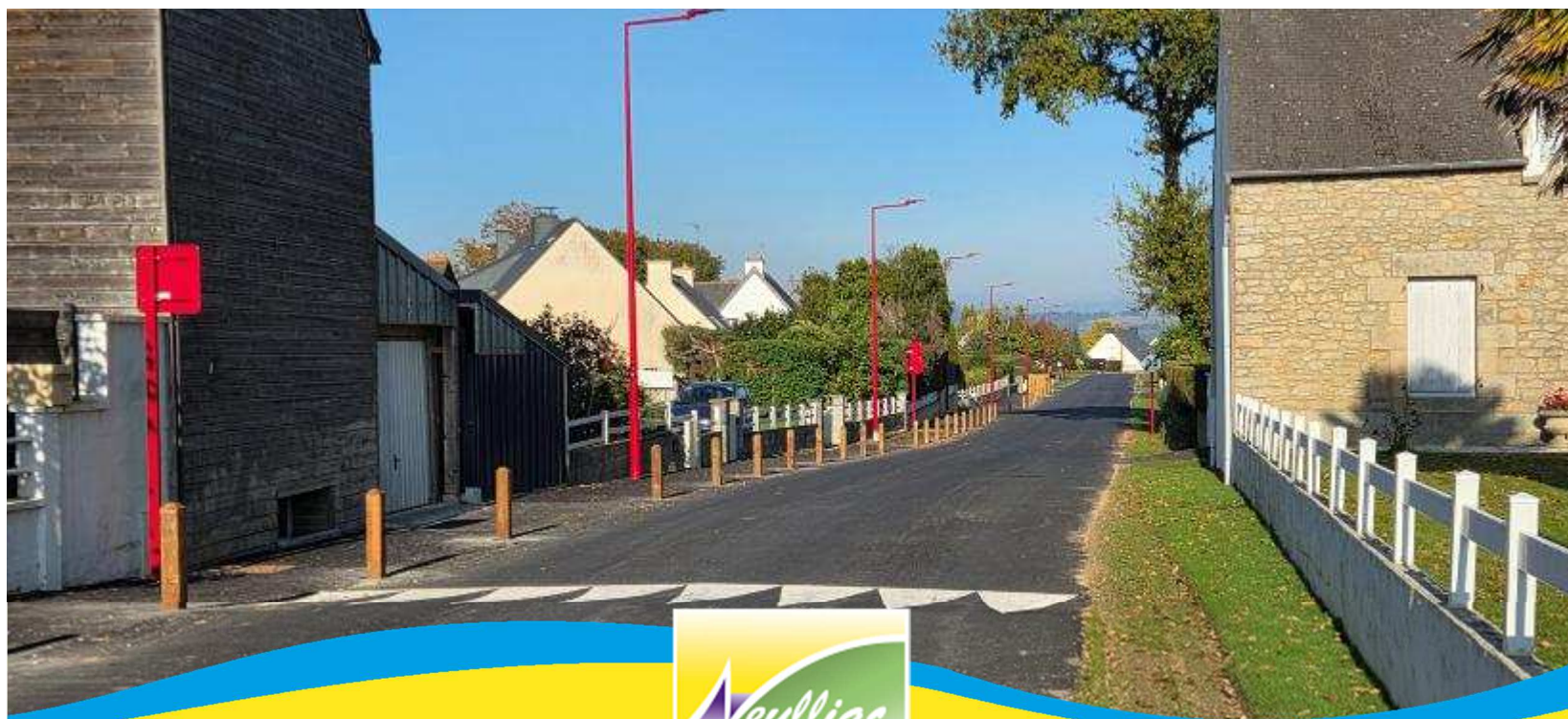
L'ancien presbytère

Léon Gachet

Né au Gouvello en Sulniac le 2 septembre 1880, ancien aumônier à Lesvellec, il est nommé recteur de Neulliac le 29 mars 1931 à la suite du décès de M. Pierre Conan qui était gravement malade. Il prend possession canoniquement de la paroisse le 1^{er} avril et est accueilli triomphalement par la population le mardi 7 avril, à son arrivée de Pontivy, où le maire et son adjoint sont allés le chercher en automobile. M. Léon Gachet meurt subitement au presbytère dans la nuit du 21 février 1944. Il est inhumé au cimetière de Neulliac le 24, au milieu d'une impressionnante assistance. C'était un homme d'une très grande bonté, toujours souriant et disponible.

Son article nécrologique note : *Du point de vue spirituel, il fut un vrai recteur. Maintenant d'une main ferme la discipline paroissiale, ne craignant pas de rappeler à chacun ses devoirs, et fortement quand il le fallait. Car, s'il fut un doux, ce n'était pas un faible. Il donnait tant de sa personne qu'il pouvait demander aux autres de donner beaucoup de la leur. Sa grande joie était de voir son presbytère plein de jeunes. Dans ce presbytère si accueillant, les paroissiens, riches ou pauvres étaient les bienvenus...*

RUE DE BELLEVUE



Directeur de la publication : **Jean-Pierre LE PONNER**
Responsables de la rédaction : **Loïc PLANCHON, Christian MOTREFF, Corinne RICHARD, William COLLIN, Marie-Louise MADORÉ**
Conception et réalisation : **Loïc PLANCHON**
Impression : **Copyplan (Pontivy) - Tirage : 750 exemplaires**